

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULNOT

DU 11 AVRIL 2025 à 18h30

Présents : Claudine GOUSSET ; Jean-François RIBIERE ; Jean-Marie ROPP ; Patrick STRAUSS ; Céline VAN DER HEYDEN ; Karine LEMAZO ; Gilles UTTEWILLER ; Gilles GOSZKA ; Sylviane BARROCAS

Procurations : Mahsa SCHWARTZWALDER à Patrick STRAUSS

Absents : Antoine DALONS ; Nathalie DONZE ; Béatrice MONNIER ; Régis BAZELIN ; Adeline ARNOULD

Séance ouverte à 18h30

Les conseillers municipaux ont élu à l'unanimité (10/10) Claudine GOUSSET secrétaire de séance.

1. Vote des CFU 2024 Budget communal et annexes.

Monsieur Gilles GOSZKA présente le CFU 2024 du budget communal et des budgets annexes qui se présentent comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N 2024 BUDGET SPANC				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	€	500 €	500 €
	Recettes réalisées	€	744 €	744 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	€	3 867.06 €	3 867.06 €
	Dépenses réalisées	€	1 149.56 €	1 149.56 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	€	- 405.56 €	- 405.56€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	€	3 367.06 €	3 367.06 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	€	2 961.50 €	2 961.50 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	€	€	€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	€	2 961.50 €	2 961.50 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N 2024 **BUDGET LOT LA COMBE SAULNOT**

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	98 515 €	98 515 €	197 030 €
	Recettes réalisées	0 €	0 €	0 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	98 515 €	98 515 €	197 030 €
	Dépenses réalisées	0 €	0 €	0 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0 €	0 €	0 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0 €	0 €	0 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0 €	0 €	0 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0 €	0 €	0 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0 €	0 €	0 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N 2024 **BUDGET CHALEUR**

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	13 723.27 €	67 751.55 €	81 474.82 €
	Recettes réalisées	13 723.27 €	63 269.16 €	76 992.43 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	90 951.51 €	65 542.24 €	156 493.75 €
	Dépenses réalisées	9 459.60 €	62 684 .47 €	72 144.07 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	4 263.67 €	584.69 €	4 848.36 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	77 228.14 €	-2 209.31 €	75 018.83 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	81 491.81 €	-1 624.62 €	79 867.19 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	€	€	€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	81 491.81 €	-1 624.62 €	79 867.19 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N 2024 BUDGET EAU				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	90 574.70 €	121 082.45 €	211 657.15 €
	Recettes réalisées	59 158.23 €	109 541.86 €	168 700.09 €
	Restes à réaliser	21 206.50 €	€	21 206.50 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	261 172.82 €	124 765.39 €	385 938.21 €
	Dépenses réalisées	70 388.83 €	108 725.46 €	179 114.29 €
	Restes à réaliser	23 886 €	€	23 886 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 11 230.60 €	816.40 €	- 10 414.20 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	170 598.12 €	3 682.94 €	174.281.06 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	159 367.52 €	4 499.34 €	163 866.86 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-2 679.50 €	€	-2 679.50 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	156 688.02 €	4 499.34 €	161 187.36 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N 2024 ASSAINISSEMENT COLLECTIF				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	60 902.44 €	89 951.95 €	150 854.39 €
	Recettes réalisées	40 407.06 €	67 957 €	108 364.06 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	50 348 €	89 951.95 €	140 299.95 €
	Dépenses réalisées	47 337.59 €	66 475.72 €	113 813.31 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 6 930.53 €	1481.28 €	-5 449.25 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-10 554.44 €	€	-10 554.44 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-17 484.97€	1 481.28 €	-16 003.69 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	€	€	€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-17 484.97 €	1 481.28 €	-16 003.69 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N 2024 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	335 450.41 €	718 578.15 €	1 054 028.56 €
	Recettes réalisées	178 894.55 €	658 539.86 €	837 434.41 €
	Restes à réaliser	€	€	€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	244 320.98 €	994 959.23 €	1 239 280.21 €
	Dépenses réalisées	146 681.07 €	733 462.50 €	880 143.57 €
	Restes à réaliser	63 779.56 €	€	63 779.56 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	32 213.48 €	-74 922.64 €	- 42 709.16 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-91 129.43 €	276 381.08 €	185 251.65 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-58 915.95 €	201 458.44 €	142 542.49 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-63 779.56 €	€	-63 779.56 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-122 695.51 €	201 458.44 €	78 762.93 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote approuve l'ensemble des CFU du Budget principal communal et des budgets annexes.

> **Approuvé à l'unanimité (09/09)**

Retour de Monsieur le Maire

2. Affectation de résultats 2024 du budget principal et annexes.

• Budget principal :

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de l'exercice de 74 922.64 €
- un excédent antérieur reporté de 276 381.08 €

Résultat à affecter : 201 458.44 €

- un solde d'exécution d'investissement de - 58 915.95 €
 - un solde des restes à réaliser d'investissement de -63 779.56 €,
- soit un besoin de financement de - 122 695.51 €

- Décide :
- l'affectation en réserves R1068 de 122 695.51 €
- le report en fonctionnement R002 de 78 762.93 €

• Budget eau :

Le Conseil Municipal, après en avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de l'exercice de 816.40 €
- un excédent antérieur reporté de 3 682.94 €

Résultat à affecter : 4 499.34 €

- un solde d'exécution d'investissement de 159 367.52 €
- un solde des restes à réaliser d'investissement de -2 679.50 €,

soit un besoin de financement de 0 €

- Décide :
- l'affectation en réserves R1068 de 0 €
- le report en fonctionnement R002 de 4 499.34 €

- **Budget chaleur :**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de l'exercice de 584.69 €
- un déficit antérieur reporté de -2 209.31 €

Résultat à affecter : - 1 624.62 €

- un solde d'exécution d'investissement de 81 491.81 €
- un solde des restes à réaliser d'investissement de 0 €

soit un besoin de financement de 0 €

- Décide :
- l'affectation en réserves R1068 de 0 €
- le report en fonctionnement R002 de 1 624.62 €

- **Budget assainissement collectif :**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de l'exercice de 1 481.28 €
- un déficit antérieur reporté de 0 €

Résultat à affecter : 1 481.28 €

- un solde d'exécution d'investissement de -17 484.97 €
- un solde des restes à réaliser d'investissement de 0 €,

soit un besoin de financement de -17 484.97 €

- Décide :
- l'affectation en réserves R1068 de 1 481.28 €
- le report en fonctionnement R002 de 0 €

- **Budget SPANC :**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de l'exercice de -405.56 €
- un excédent antérieur reporté de 3 367.06 €

Résultat à affecter : 2 961.50 €

- un solde d'exécution d'investissement de 0 €
- un solde des restes à réaliser d'investissement de 0 €, soit un besoin de financement de 0 €

- Décide :
- l'affectation en réserves R1068 de 0 €
- le report en fonctionnement R002 de 2 961.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'ensemble des affectations de résultats 2024 du budget communal principal et des budgets annexes (budget lotissement affectation à 0).

➤ **Approuvé à l'unanimité (10/10)**

3. Budgets primitifs 2025

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL (Unanimité)			
804 040.53 €	804 040.53 €	270 048.53 €	270 048.53 €
BUDGET EAU (Unanimité)			
108 985.58 €	108 985.58 €	210 799.08 €	210 799.08 €
BUDGET ASST COL (Unanimité)			
96 140.69 €	96 140.69 €	68 628.97 €	68 628.97 €
BUDGET SPANC (Unanimité)			
3 661.50 €	3 661.50 €	0.00 €	0.00 €
BUDGET CHALEUR (Unanimité)			
79 497.73 €	79 497.73 €	95 213.21 €	95 213.21 €
BUDGET LOT LA COMBE SAULNOT (Unanimité)			
98 515 €	98 515 €	98 515 €	98 515 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2025 principal et annexes.

➤ **Approuvé à l'unanimité (10/10)**

4. Subventions aux associations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter à une prochaine réunion du Conseil Municipal cette délibération, l'ordre du jour étant très dense.

5. Tarifs location salle de cérémonies.

Monsieur le Maire explique au Conseil que la salle des cérémonies va être proposée à la location pour les associations et les habitants de Saulnot.

Les conditions de location sont les suivantes :

- 70 € la journée de 9h à 18h avec caution de 500 € (week-end seulement et une seule location par week-end),
- Forfait ménage pour les personnes ne désirant pas le faire : 50 €,
- Capacité maximum d'accueil de la salle : 35 personnes,

- Gratuité pour les réunions pour les associations,
- Gratuité pour les repas des associations une fois par an avec caution de 500 €
- Le Maire et les Adjointes d'astreinte seront de garde pour l'état des lieux et la remise des clefs

Les tarifs sont applicables à partir du 1^{er} mai 2025.

Annexé à cette délibération, un règlement régissant les conditions d'utilisation, les tarifs et les règles à respecter est proposé.

➤ **Approuvé à l'unanimité (10/10)**

6. Vote des taxes locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de reconduire les taux des taxes locales à l'identique pour 2025 soit :

- Taxe d'habitation résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans : 5.21 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.52 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27.23 %

➤ **Approuvé à l'unanimité (10/10)**

7. Demande de subventions FNADT MFS 2025

Madame la première adjointe explique que la commune fait la demande de la subvention FNADT au titre de 2025 pour la MFS pour un montant de 40 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention FNADT au titre de 2025 pour la Maison France Services.

➤ **Approuvé à l'unanimité (10/10)**

8. Divers

Néant

Séance levée à 20h11

Fait à Saulnot le 14 AVRIL 2025

Le Maire, Jean-François RIBIERE

